



EXERGUE

Les TPG roulent à l'envers

MOBILITÉ • *Les Transports publics rabotent l'offre bout par bout. De quoi garantir à Genève sa médaille en matière de bouchons.*

RACHAD ARMANIOS

«Mort en attendant le bus!» Hier, des militants d'Ensemble à gauche étaient assis à un arrêt de Bel-Air à côté d'un squelette, placé là pour dénoncer les espacements de cadence entrés en vigueur cette semaine et révélés par la RTS lundi. Cette mesure, qui concerne les trams et les bus 3 et 10 durant les week-ends et les vacances permet à la régie publique d'économiser 1,8 million de francs. Ce sont 3000 journées de travail de conducteurs sur un an qui sont économisées, soit en moyenne 8 chauffeurs de moins par jour. Il n'y aura pas de licenciement mais un gel des embauches, a assuré la présidente des TPG Anita Frei à la RTS. Pourquoi ne pas avoir prévenu les usagers? La régie a tenté de faire passer la pilule en douce parce que les mesures sont «indolores», selon le terme de M^{me} Frei. Il s'agirait même de «bonne gestion» puisque les TPG réduisent la cadence sur des plages horaires où le public ne serait pas au rendez-vous. Indolore? A l'usager d'en juger: par exemple, les samedis sur la ligne 18 (Cern-Carouge), il faut désormais attendre 20 minutes entre chaque tram, contre 15 jusque-là. Sur la 12 (Palettes-Moillesulaz), on passe de 5 à 8 minutes d'attente, et de

7,5 à 10 minutes sur la 14 (Bernex-Meyrin), etc. Pour le secrétaire de Solidarités Pablo Cruchon, on tue les TPG à petit feu. On se souvient que, à la suite de l'acceptation de l'initiative sur la baisse des tarifs, des économies avaient déjà été réalisées en diminuant l'offre sur certaines lignes ou en biffant les rabais aux entreprises. Celles entrées en vigueur cette semaine font partie des mesures de réserve imaginées l'an passé. Anita Frei a prévenu que d'autres seront peut-être prises dès décembre. On parle de fusions de lignes (4 et D) ou des raccourcissements de parcours (42, 11, V et Z). Car, comme l'avait prédit les opposants à la baisse des tarifs, celle-ci n'a pas attiré de nouveaux clients, tout en engendrant une perte de recettes. De combien? Unireso fait le mort. Mais la *Tribune de Genève* a appris par la bande que, sur les deux premiers mois de 2015, 8000 détenteurs d'abonnement mensuel, dont le prix est resté inchangé, l'ont abandonné. Trois quarts d'entre eux se sont rabattus vers l'abonnement annuel, devenu très attractif. Le reste s'est tourné vers les tickets, eux aussi moins chers. Pas de nouveaux clients: la faute à une campagne de pub un peu désuète? L'es-

sentiel est ailleurs. Car la droite au pouvoir a refusé de donner à la régie 12 millions sur quatre ans pour compenser la baisse des tarifs. Une façon de «punir» le peuple d'avoir «mal voté» par deux fois. Un véritable déni démocratique. De quoi, surtout, garantir à Genève sa médaille en matière de bouchons. Car, pour attirer de nouveaux usagers vers les TPG, il faut une concomitance de mesures: extension du réseau, augmentation de la vitesse commerciale, baisse des tarifs. Au contraire du «cercle vertueux» qu'aurait pu créer l'initiative, c'est un «cercle vicieux» que les annonces de licenciement, l'an passé, ont lancé. C'est le message qu'a voulu faire passer hier Ensemble à gauche, dépit par le ministre des Transports Luc Barthassat qui veut autoriser les motos à circuler sur les voies de bus, histoire de plomber encore la vitesse commerciale des TPG. Le Conseil administratif de la Ville de Genève a pour sa part écrit à la régie pour lui demander de renoncer aux espacements de cadence et de se tourner vers l'Etat pour compenser le manque à gagner. «Le canton a fait un boni de 400 millions aux comptes 2014», a rappelé le conseiller administratif Rémy Pagani. I



RASSEMBLEMENT MOBILITÉ DOUCE «Des moyens pour les vélos»

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées hier devant l'Hôtel de Ville en soutien à la pétition lancée par Pro Vélo, à l'ordre du jour du Grand Conseil. Intitulée «Des moyens pour les vélos», elle demande l'attribution d'un budget spécifique à la mise en œuvre de l'initiative 144 pour la mobilité douce, d'ores et déjà acceptée par le peuple genevois. «Les autorités doivent se donner les moyens de respecter la volonté populaire. Des mesures doivent être prises pour que nous puissions rouler en sécurité», a déclaré Lisa Mazzone, présidente des Verts. CTZ

EN BREF

VILLE DE GENÈVE Les enfants gagnent un droit de pétition

Le Conseil administratif de la Ville de Genève s'engage pour les plus jeunes de ses habitants. L'exécutif municipal a pris des engagements forts pour concrétiser les droits de l'enfant et «reconnaître [qu'ils sont] des acteurs de leur vie et de la Cité». Le plan d'action prévoit notamment de leur octroyer un droit de pétition dès l'âge de 8 ans. La Ville souhaite d'une part leur fournir une information adaptée afin qu'ils puissent développer leur force de proposition, mais aussi renforcer l'égalité et l'intégration des enfants, en termes d'accès aux prestations publiques. Ces mesures ont été prises sur la base de questionnaires adressés à quatorze écoles de la Ville de Genève. Si les conclusions ont montré que les enfants se sentaient de manière générale écoutés et en sécurité, il en est ressorti que leur voix mérite d'être encore davantage prise en compte. PCA

GRAND CONSEIL Trois crédits votés pour libérer la caserne des Vernets

Le Grand Conseil a adopté hier soir trois crédits pour 25 millions de francs afin de permettre à l'armée de se redéployer sur trois sites dans le canton. Le but est de libérer la caserne des Vernets, qui doit être transformée pour accueillir 1500 logements. Un crédit de 2,9 millions est affecté à l'étude de la réalisation de bâtiments pour le centre d'instruction d'aide en cas de catastrophe sur le site d'Epeisses, à Avully. Un second crédit de 1,39 million est destiné à l'étude de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville. Le troisième crédit, d'un montant de 20,87 millions, sera lui affecté à la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin. L'armée occupe actuellement six sites dans le canton. Elle devrait libérer le terrain des Vernets, au centre-ville, avant 2020. ATS

FRANC FORT Vers la création d'un fonds d'aide aux entreprises

La création d'un fonds de soutien aux entreprises d'exportation touchées par le franc fort a franchi une étape. Un projet de loi pour instaurer ce mécanisme d'aide va être élaboré prochainement. Le syndicat Unia qui avait lancé l'idée de ce fonds en février dernier est satisfait. «Il est encore prématuré de se prononcer sur le montant du fonds et ses particularités», indiquait hier le Département de l'économie (DSE) qui a proposé au Conseil d'Etat de préparer ce projet de loi. Il sera néanmoins question de compensation des risques de change et de la prise en charge d'intérêts pour les entreprises touchées par le renchérissement du franc, relève le DSE. Le syndicat avait présenté en février cette proposition lors d'une réunion du Conseil de surveillance du marché. Les salariés genevois n'ont pas à payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables, a précisé hier Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia. ATS

Les inspecteurs du travail débarqueront à Versoix

MAIRIE • *L'Ocirt s'intéresse lui aussi aux problèmes de personnel de l'administration.*

Après la Cour des comptes, l'Office cantonal de l'inspection et des relations de travail (Ocirt) va enquêter sur les problèmes de ressources humaines à la mairie de Versoix. Des inspecteurs du travail s'y rendront le 29 avril. Ils vérifieront les procédures RH et les conditions générales de travail afin de s'assurer que l'exécutif déploie toutes les mesures nécessaires pour garantir la santé physique et psychique de ses employés.

L'Ocirt a été saisi par plusieurs personnes mais il réagit également aux révélations du *Courrier*. Qu'une commune fasse l'objet de deux enquêtes parallèles est un indice de la gravité de la situation. Il existe au moins un précédent à Chêne-Bougeries, où la Cour

des comptes avait, en 2013, enquêté sur la gestion du personnel, mais après que l'Ocirt eut conclu à des manquements. Les deux entités avaient échangé des informations. Le rapport de la Cour des comptes sur Versoix devrait être rendu d'ici à deux mois.

Pour rappel, la relation cachée du maire avec une employée a créé de très vives tensions dans un service et conduit à deux arrêts maladie. Une relation qui pose aussi la question du conflit d'intérêt, car un conseiller administratif doit, selon la loi, se récuser dans toute prise de décision s'il est, notamment, en couple avec une partie. En outre, le secrétaire général est mis en cause à propos de départs, burn out et

souffrances au travail en raison d'un comportement dit autoritaire. Patrick Malek-Asghar, conseiller administratif responsable des ressources humaines, a à plusieurs reprises minimisé l'ampleur du nombre de cas.

Dans le procès-verbal d'une commission du Conseil municipal du 11 novembre 2014, le magistrat répond à un conseiller municipal que, tout au plus, deux employés par année s'adressent à la personne de confiance vers laquelle le personnel peut se tourner en toute confidentialité en cas de difficultés au travail. Or, selon nos informations, à cette époque déjà, une trentaine de personnes s'étaient adressées à cette personne de confiance. RACHAD ARMANIOS

Cinq mille foyers sans attestation fiscale

ADMINISTRATION • *De nombreuses familles n'ont pas reçu leur avis de taxation 2013.*

Rendre sa déclaration d'impôt dans les temps n'est souvent pas une mince affaire. Mais lorsque l'administration tarde à transmettre l'avis de taxation, les conséquences peuvent s'avérer problématiques. Actuellement, un retard de plusieurs mois pour l'année 2013 touche quelque 5000 dossiers de contribuables, selon l'administration fiscale cantonale, qui n'ont toujours par reçu leur attestation fiscale. Pourtant, c'est sur la base de ce document que s'ouvre le droit aux différentes prestations d'aide financière pour les familles à revenu modeste.

«Les retards sont liés à l'augmentation du nombre de contribuables à Genève, sans augmentation de la force de travail», explique Roland Godel, responsable de la communication du Département des finances. «De plus, la complexification des dossiers demande plus de temps d'analyse.»

Quid des conséquences sur les aides sociales? «Le subsid

e est accordé en fonction du Revenu déterminant unifié, se basant sur l'avis de taxation», déclare Patrick Mazzaferri, directeur du service de l'assurance-maladie. «Sans les chiffres de l'administration fiscale, il ne peut donc pas être accordé. Cependant, dès que ceux-ci sont émis, le subsid

e est automatiquement calculé et, le cas échéant, accordé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier de l'année concernée.»

Si le retard ne devrait ainsi pas avoir de conséquences sur le long terme pour les ménages, jusqu'à la stabilisation de la situation, les coûts pourraient s'avérer lourds. «Des efforts sont faits pour améliorer l'efficacité de l'administration fiscale et le train devrait être rattrapé ces prochaines semaines», précise Roland Godel. A noter que les déclarations en ligne représentent une grande économie de temps pour l'administration fiscale. CAROLE THÉVENAZ



Ce n'est que sur la base d'une attestation fiscale que s'ouvre le droit aux différentes prestations d'aide financière pour les familles à revenu modeste. KEYSTONE